



SECRETARIAT des Organes de Gestion

Michel DORIGATTI Président du Comité De Direction

SECRETAIRE

Carmela De Lannoit

collège provincial

Au Gouverneur et membres du

Au Directeur Général

N. Réf.: MD/CD 11.2024

Tél.: 071/92.00.95 Fax: 071/92.00.96

e-mail: carmela.delannoit@humani.be

Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs les membres du collège provincial Monsieur le Directeur Général,

<u>Concerne</u>: convocation à l'Assemblée Générale ordinaire d'HUmani du 28 novembre 2024.

Nous vous convions à l'Assemblée Générale HUmani qui se tiendra, en présentiel, le 28 novembre 2024 à 17 heures dans l'auditoire De Cooman, site de l'Hôpital A. Vésale, rue de Gozée N° 706, 6100 Montigny-le-Tilleul.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

- 1. Rapport d'évaluation annuelle 2023-2025 Evaluation au 31.12.24
- 2. Prévisions budgétaires 2025 Approbation
- 3. Approbation séance tenante du procès-verbal.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale sont disponibles sur le lien suivant <a href="https://www.humani.be/humani/agnovembre24/">https://www.humani.be/humani/agnovembre24/</a>. Le formulaire de délégation vous est transmis par courriel. Nous vous remercions d'ores et déjà de le faire parvenir dans les meilleurs délais à votre/vos cinq délégué(s) si votre commune a décidé d'être physiquement représentée.

Il vous est demandé de bien vouloir nous transmettre copie de votre délibération concernant cette Assemblée Générale par courriel ou par courrier au Secrétariat des Organes de Gestion (boulevard Zoé Drion, 1 à 6000 Charleroi) pour le 20 novembre 2024<sup>1</sup> au plus tard,

En application de l'article L 1523-13, § 1<sup>er</sup> la séance de l'Assemblée Générale est ouverte aux personnes domiciliées sur le territoire de votre commune en qualité d'observateurs.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Passé ce délai nous vous prions néanmoins d'envoyer par mail au Secrétariat des Organes de gestion les documents sollicités.



Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs, les membres du collège provincial, Monsieur le Directeur Général à l'expression de nos salutations distinguées.

M. DORIGATTI Le Président du Comité de Direction D. VANDERLICK Le Président

Les délégués sont priés de se présenter quinze minutes avant l'assemblée, afin de signer la liste des présences.